

# OFS BRS : les organismes fonciers solidaires et le bail réel solidaire, quelle stratégie d'accès sociale ?

Durée  
**14 heures**

Mode d'organisation :  
**Mixte**

**SATISFACTION 93%**

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

## PUBLIC

Direction générale, service maîtrise d'ouvrage, vente HLM, commerciaux, services juridiques et toute personne intéressée par ce nouveau régime

## NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les participants mettront en œuvre une méthodologie de résolution de problèmes à partir de leur expérience. Un formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques et juridiques. Pédagogie interactive, échanges illustrés par des situations concrètes. Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

*Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques qu'ils voudraient voir résoudre.*

## SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

## MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 1.400 € (TVA 20%)

**Tarif spécial inscription 1 mois avant :**

**-10%**

sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits déjeuners, les repas et pauses café)

## ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez

## Objectifs pédagogiques

- Appréhender l'évolution dans le secteur HLM d'un nouveau statut d'accès sociale à la propriété
- En expliquer le fonctionnement à travers l'articulation OFS / BRS
- Décrypter le cadre juridique afférent aux OFS et au BRS

**E-start :** *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

**E-Coach :** *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources ( supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel*

## Programme de la formation

### INTRODUCTION :

L'histoire d'une révolution culturelle et les hésitations législatives depuis la loi ALUR jusqu'à la loi ELAN, vers un statut nouveau de droit réel

### Les fondements du système

L'OFS (L et R 329 du code de l'urbanisme)

- Une foncière HLM pour une accession pérenne à la propriété, élément d'une stratégie de l'organisme
- Objet
- Caractéristiques
- Constitution
- La propriété foncière et les droits réels immobiliers
- La convergence des droits (volumes, copropriété, mutations, fiscalité....)

### La mise en œuvre de l'accès

Le BRS (L et R 255 et suivants du CCH)

- Définition et champ d'application
- Un urbanisme pérenne
- Droits et obligations des parties
- La transmissibilité des droits et leurs conséquences

### Conclusion

De la constitution d'une foncière à la stabilité d'un régime d'accès sociale : le double enjeu pour les organismes HLM

## A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

## Nos prochaines sessions

pas à contacter notre référent handicap  
Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou  
[cboukris@habitat-social.com](mailto:cboukris@habitat-social.com)

**07/12/2026 au 08/12/2026**